

SFL émet avec succès un emprunt obligataire de 500 M€

Paris, 16 novembre 2012

SFL a émis aujourd'hui avec succès un emprunt obligataire de 500 millions d'euros à 5 ans, échéance 28 novembre 2017, offrant un coupon de 3,50 %.

Avec cette nouvelle émission, SFL confirme sa stratégie financière de diversification des sources de financement initiée en 2011 et renforce sa liquidité et la maturité moyenne de sa dette.

Le coût de cette ressource est en retrait par rapport à l'émission obligataire inaugurale de mai 2011 et par rapport au coût moyen de sa dette.

Les banques BNPP, CACIB, HSBC, Natixis et SGCIB ont agi comme chefs de file et CM-CIC comme co-chef de file dans cette émission.



SFL, avec un patrimoine exceptionnel de 3,4 milliards d'euros droits inclus centré sur le Quartier Central des Affaires de Paris, constitue le vecteur privilégié d'accès au marché immobilier de bureaux et de commerces de la capitale. Le groupe, leader sur ce marché, se positionne aujourd'hui résolument vers la gestion dynamique d'actifs immobiliers de grande qualité. SFL a opté pour le régime des sociétés d'investissements immobiliers cotées (SIIC) en 2003.

MARCHÉ DE COTATION :
Euronext Paris Compartiment A
– Euronext Paris ISIN
FR0000033409 – Bloomberg :
FLY FP – Reuters : FLYP PA

NOTATION S&P : BBB- stable

www.fonciere-lyonnaise.com